

Processus migratoire et qualité de vie. L'exemple des migrants retournés au village dans une zone forestière du Sud-Cameroun

Ronan Boudigou*, Daniel Bley*, Nicole Vernazza-Licht**

Dans la mesure où les ruraux demeurés longtemps dans un environnement urbain finissent par intérioriser un mode de vie différent de leur milieu d'origine, leur retour au village est souvent considéré comme peu probable (Gubry, 1996). Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser les raisons qui conduisent malgré tout des personnes à revenir dans leur village et d'en examiner les modalités.

À partir d'une enquête réalisée dans une population rurale du Sud Cameroun¹, nous avons examiné, lors un premier travail (Boudigou et coll, 1997) quelles expériences les migrants avaient retiré de leur passage en ville, les problèmes auxquels ils avaient été confrontés dans leur tentative de réinsertion au village, et en quoi ils pouvaient être une force de changement dans le monde rural.

Il reste cependant toute une série d'interrogations que nous souhaitons aborder dans ce texte, à savoir :

- qui sont ces migrants et quelle est l'ampleur du phénomène de retour au village ?
- quelles sont les raisons du retour et les modalités de réinsertion des migrants dans leur village d'origine ?
- quelle est leur vision de la ville et ont-ils de nouveaux projets migratoires ?
- comment parlent-ils de leur qualité de vie dans leur parcours migratoire ?

* UMR 6578 du CNRS, Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine, 27 boulevard Jean-Moulin, 13385 Marseille cedex, France

** UMR 6578, Faculté de Médecine, 27 bd Jean-Moulin, 13385 Marseille cedex et UMR 5036, "Sociétés, Santé, Développement", Université de Bordeaux 2, France

¹ Enquête réalisée en juillet/août 1996, dans le cadre du volet biodémographie du programme européen "Avenir des Peuples des Forêts Tropicales".

Nous avons considéré comme “migrant de retour” toute personne ayant, quelle qu’en soit la raison, quitté son village pendant une période d’au moins un an, pour y retourner sans avoir prévu de repartir.

Cette définition est suffisamment large pour inclure une grande diversité de migrants, mais exclure les personnes, relativement nombreuses dans notre zone d’étude, qui mettent à profit la période de faible activité agricole pour partir chercher un complément de revenu à la ville² ou celles qui sont mobiles à l’occasion des congés.³

Notre étude concerne l’ensemble des treize villages bordant la piste terminant l’axe Ma’an - Ebolowa appartenant à la zone géographique de la boucle du Ntem (cf. carte, en annexe). Du point de vue administratif cette région relève de l’arrondissement de Ma’an, petit chef lieu de 658 habitants (Timnou J. P., 1993) situé dans le département du Ntem. Elle est peuplée d’essarteurs, pratiquant une culture cacaoyère de complément. L’enclavement de la zone et son éloignement des centres urbains secondaires (Ebolowa) ou principaux (Yaoundé, Douala), mais aussi sa faible densité de population (environ 2h/km², RGP 1987) et son système socio-économique ne la prédispose pas à se singulariser du reste du Cameroun au niveau des flux de migrants.

Les résultats que nous présentons proviennent d’une enquête basée sur un guide d’entretien qui examine successivement la situation de la personne au moment du départ, les conditions de vie du migrant dans son nouveau lieu de résidence, les raisons et les conditions du retour et son désir éventuel de repartir. Cinquante-deux personnes ont été interrogées. Les réponses obtenues à ces questions ouvertes, d’un contenu riche en informations, ont fait l’objet d’une analyse qui a permis la construction de variables quantifiées. Les résultats, confortés par des récits de vie et des observations de terrain, ont permis d’argumenter les questions préalablement posées.

Les migrants et leurs trajectoires

L’intensité des migrations

Le premier objectif de l’enquête a consisté à évaluer l’intensité de la migration de retour sur la zone étudiée. Sur l’ensemble des villages de la boucle du Ntem, nous en avons recensé quatre-vingt. Tous les villages sont concernés par ce mouvement de migration de retour, mais de manière inégale ; ainsi le village de N’kongmeyos se distingue fortement des autres avec vingt trois migrants (30 % de l’ensemble des migrants recensés). Cette situation peut en partie s’expliquer par son importance numérique (l’un des villages les plus peuplés de la zone), sa localisation (à proximité de Ma’an), ses potentialités agricoles et économiques⁴, ou encore par la présence d’individus plus dynamiques.

² migration que l’on peut alors qualifier de temporaire

³ comme c’est le cas pour les scolaires

⁴ Le village de Nkonmeyos est celui qui a la plus importante production de cacao de la zone.

Pour saisir l'ampleur de ce phénomène, il faut ramener l'effectif des migrants à l'ensemble de la population de la zone, qui s'élève à 1674 personnes recensées en 1996 (Bley et coll, 1999). On obtient ainsi une estimation de 4,8 %. Ce pourcentage est semblable aux résultats obtenus par Gubry au Cameroun (1996) pour le département du Ndé (4,9 %) mais il est en revanche assez éloigné de ceux concernant le Mayo-Sanaga (1,1 %).

Qui sont les migrants de retour ?

Les personnes enquêtées sont toutes de sexe masculin. Leur moyenne d'âge est élevée puisqu'elle est de 46,6 ans. Sachant l'importance de la migration scolaire au Cameroun (21,6 % des élèves de plus de 10 ans étudient en ville) et connaissant la propension des élèves à demeurer en ville (Tchegho J. M., 1989), nous pouvons en déduire que l'essentiel des jeunes actifs ayant migré ne sont pas revenus au village.

L'âge élevé de cette population permet d'expliquer certaines des caractéristiques sociales et économiques de cette catégorie. La majorité des migrants possèdent une habitation personnelle (82,2 %), une plantation cacaoyère (90,5 %) et plus des trois quarts sont mariés (78,6 %).

Le niveau scolaire, compte tenu de l'âge des migrants, est très élevé. Plus du tiers a fréquenté le collège et un cinquième d'entre eux a atteint un niveau égal ou supérieur au lycée (17,7 %), contre seulement 4 % pour l'ensemble de la population de la boucle du Ntem (Bley et coll, 1999). Même si la région est bien alphabétisée, avec 91,2 % de lettrés pour la tranche d'âge des 6-14 ans⁵ (le taux de fréquentation scolaire au moment du recensement de 1996 s'élevait à 87,4 %, Bley et coll, 1999), les migrants possèdent un minimum d'instruction, car toutes les personnes que nous avons interrogées avaient atteint au moins le niveau primaire.

Le statut socio-économique des migrants

Dans la mesure où notre recherche ne prend pas en compte les migrations scolaires, il est logique que l'âge à la migration ne soit pas inférieur à seize ans. Par ailleurs, il ressort des analyses que l'âge limite pour émigrer ne dépasse pas trente cinq ans, même dans le cas d'un deuxième séjour (la moyenne d'âge tous départs confondus étant de 24 ans). La grande majorité des personnes a moins de trente ans (83,33 % et même 91,8 % à la première migration).

Au moment de leur départ, la plupart des migrants sont célibataires (74,5 % pour la première migration) et ne possèdent pas de plantation (90 %), ni d'habitation (94 %). Cet ensemble de facteurs, révélateur de la fragilité de ces individus dans leur village, a certainement favorisé leur départ.

La moitié des migrants ont quitté le village avant ou pendant les années qui ont suivi l'indépendance et ces départs correspondent souvent à des perspectives d'emploi dans la fonction publique.

⁵ Atlas régional du Sud-Cameroun, 1995, Édition ORSTOM, Paris.

Si la moitié de ces personnes ont migré il y a plus de vingt-cinq ans, la durée moyenne passée à l'extérieur du village est de neuf années et demi, temps qui nous semble relativement important⁶. Ce résultat masque néanmoins de fortes disparités. Ainsi, le cas des fonctionnaires dont la carrière très longue s'est faite en dehors du village contraste avec celui d'une majorité de migrants n'ayant effectué qu'un séjour en ville de cinq années au plus (59,6 %). Par ailleurs, le pourcentage de personnes ayant migré pour une faible durée (un à deux ans) n'est pas négligeable (29 %).

Les lieux d'immigration

La plupart des migrants (83 %) n'ont effectué qu'un séjour à l'extérieur de leur milieu d'origine.

La forte dispersion spatiale des lieux d'immigration des personnes enquêtées constitue une caractéristique essentielle de notre corpus. En effet, contrairement aux migrants bamilékés étudiés par P. Gubry (1996) ou C. Guimapi (1989), lesquels se dirigent préférentiellement vers les deux pôles urbains de Douala et Yaoundé, les migrants du Ntem n'ont pas de destination privilégiée.

Si les migrants s'orientent préférentiellement vers les villes (76,2 %), l'attraction exercée par les grands centres urbains du Cameroun (Douala et Yaoundé) et de la capitale provinciale (Ebolowa) reste modérée (cette destination concerne respectivement 14,3 % et 9,5 % des migrants). À l'inverse, l'ensemble des autres villes camerounaises ainsi que celles de Guinée Équatoriale et du Gabon attirent plus de la moitié des migrants (respectivement 31,7 % et 20,6 %).

Cette répartition spatiale "éclatée" résulte peut-être, à la différence des trajectoires migratoires des bamilékés, d'une expérience plus récente de la migration vers la ville, n'ayant pas permis de développer de véritables réseaux structurés d'immigration vers des centres urbains précis, à l'exception peut-être des villes des pays limitrophes de notre zone d'étude. L'attrait de ces pays, tant par leurs villes que, par les compagnies d'exploitation forestières ou d'hévéa s'explique par la proximité spatiale de ces lieux, les perspectives d'emplois et de salaires plus élevés et peut-être davantage par l'appartenance de ces régions au même espace ethnique. Comme l'a rappelé Jacques Champaud "*L'importance de la distance parcourue importe moins (du point de vue de la signification de leur déplacement et de ses implications sociologiques) que la sortie ou non du groupe ethnique*". Ainsi, les migrations de personnes vers ces régions s'insèrent encore plus dans des réseaux familiaux que celles des autres migrants. Cette émigration vers les pays limitrophes de la boucle du Ntem prend place dans un cadre plus vaste d'échanges socio-économiques marqués par les nombreux mariages transfrontaliers entre Ntumu. Notons cependant que les individus qui ont migré en dehors des centres urbains ne peuvent

⁶ Emmanuel Ngwé estime à 4,5 ans pour l'extrême Nord et à 10 ans pour l'Ouest la durée des migrations

pas être assimilés à des ruraux ; il ne s'agira pas en effet d'agriculteurs mais d'employés (à des postes variés allant du tâcheron au comptable) au sein de compagnies forestières ou d'exploitation d'hévéa (HEVECAM ou HEVEGAB)⁷ lesquelles sont situées vers Campo et Kribi ou au Gabon. Ces travailleurs doivent être considérés comme des semi-ruraux puisqu'ils sont salariés et qu'ils fréquentent régulièrement la ville la plus proche.

Les modalités de la migration

La migration est rarement un acte individuel. Elle met aux prises des stratégies familiales et individuelles. Elles s'auto-entretiennent dans la mesure où les candidats fondent leur décision sur ce qu'ils peuvent apprécier des coûts et des avantages procurés par leur mobilité. Le réseau des parents et des amis est donc essentiel. La majorité des migrants, surtout ceux partis pour des raisons de précarité au village, mobilise les réseaux familiaux ou de connaissances : plus de 80 % disent avoir reçu l'aide directe d'un membre de la famille ou d'un ami résidant sur place. Le recours à ces personnes intervient aussi bien pour la collecte d'informations sur le marché de l'emploi sur le futur lieu de résidence que pour une embauche directe ou indirecte. Ce phénomène explique bien la répartition spatiale des migrants.

Les visites effectuées par les membres de la famille ou les habitants du village résidant à l'extérieur, sont des moments propices à l'échange d'information sur les opportunités d'emplois : il s'agit bien souvent du seul moyen d'obtenir des renseignements comme l'expriment ces migrants :

“Le grand frère de ma femme était chef de chantier à la Cité Verte, et il était au courant que j'avais quitté la SOCAPALM alors il m'a informé qu'il y avait du travail sur Yaoundé et j'ai été pris comme chef d'équipe dans le bâtiment à la Cité Verte⁸ pendant deux ans.”

“Il y avait un Blanc qui était directeur d'une parcelle d'Hévécam qui était l'ami de ma nièce. Quand elle est venue à Nnemeyong elle m'a mis au courant qu'il y avait un recrutement alors je suis parti les trouver là-bas, on m'a pris comme manœuvre spécialisé”.

Enfin, signalons que la plupart des migrants ont été hébergés par la famille restreinte ou élargie, pendant une période plus ou moins longue, parfois un an, en restant inactifs. Les résultats de nos entretiens le confirment et démontrent une fois de plus que “l'on émigre hors d'un lieu de résidence, rarement hors d'une famille” (Locoh, 1991).

Les relations avec le village

Si les réseaux familiaux sont fortement sollicités par des migrants, ceux-ci, une fois sur place, continuent néanmoins à entretenir des relations avec leur milieu d'origine.

⁷ Sociétés Nationales Camerounaises ou Gabonaise d'exploitation de l'hévéa

⁸ La Cité Verte, ensemble de logements à vocation sociale de Yaoundé, construit au début des années quatre-vingt.

Le discours des personnes demeurées longtemps en dehors du village peut nous donner quelques éléments d'information. Par exemple, les fonctionnaires (ou assimilés) ont généralement tous acquis durant leur absence une plantation voire une maison ; cet investissement financier a impliqué et favorisé des retours au village, réguliers mais brefs, souvent en fonction de l'éloignement du lieu d'affectation :

“Je l'entretenais tant bien que mal, je venais un mois par an et je n'avais pas les moyens pour payer les gens à l'entretien. Je faisais travailler par un cousin qu'on payait pour un entretien minimum” (M.E, instituteur, 43 ans, 15 ans d'absence).

“Je cultivais moi-même pendant les congés avec les enfants et leur mère, au village pendant les vacances scolaires. Je défriche et je laisse la femme et les enfants au village finir le travail” (MJM, 69 ans, ancien imprimeur).

“Je venais souvent en congé, tous les week-ends, mais je ne faisais que l'entretenir ; c'est aujourd'hui que j'ai commencé vraiment à la travailler. Avant quand j'étais fonctionnaire ; je faisais les arachides et un peu de plantain et le manioc pour qu'on mange, pas plus”. (M.G, 54 ans, ancien agent à la sous-préfecture).

La plupart des migrants ayant conservé une plantation au village, ils la font cultiver par des membres de la famille (père, frère, oncle...) ou des personnes du village, voire de l'extérieur, contre rétribution en espèces :

“J'ai créé ma plantation moi-même en 1962. Parfois je laisse un peu d'argent au frère aîné qui supervise les travaux ; il payait les gars du village pour faire la maison. Je travaillais seul pendant les vacances mais je payais quelques jeunes du village pour débroussailler après”.

Ainsi, loin d'être une rupture avec le milieu d'origine et de n'avoir que des effets négatifs sur la famille restée au village, la migration permet de relier le monde rural au monde urbain et prouve une fois de plus que les familles s'efforcent d'intégrer la migration dans leurs stratégies de vie.

Le retour du migrant

Comment s'effectue le retour définitif au village, et en particulier celui des migrants qui n'y ont pas d'exploitation ou d'habitation ? Les conditions du retour sont souvent tributaires des motifs : la situation ne sera pas la même entre un retraité ayant planifié son retour et le jeune, victime de la crise économique, revenu au village sans statut.

L'intensité des retours

Si les retours s'étalent sur plus d'un demi-siècle, ils ne commencent vraiment que dans les années soixante et s'accroissent dans la dernière

décennie (50,8 % depuis 1985). Cette intensité des retours récents correspond à l'émergence de la crise économique, mais elle est aussi la conséquence de l'épuisement du stock des migrants encore en vie au regard de l'ancienneté de la migration.

L'âge moyen au retour est de 33,5 ans. Cependant, si l'on décompte les fonctionnaires exerçant hors du village depuis de longues années, l'essentiel des migrants (61,3 %) sont rentrés à l'âge de 20 à 35 ans. Le temps passé en ville pour les personnes victimes de la crise économique est relativement court, puisque 70,6 % y ont résidé moins de cinq ans⁹. Les plus jeunes ont davantage tendance à vouloir repartir (62,5 % pour une moyenne de 47,6 %) malgré une vision de la ville très réaliste.

Les périples urbains de ces migrants se sont déroulés à une période de leur existence propice à l'apprentissage de nouvelles normes sociales¹⁰ et leur retour correspond à la phase de leur cycle de vie la plus active.

Peut-on pour autant prévoir une augmentation des retours consécutifs aux difficultés économiques des familles en ville ? Certes, la diminution de la solidarité familiale que semblent évoquer nos interlocuteurs, confirmée par d'autres études (Eloundou Enyegue P.M., 1992), plaide en ce sens. Cependant la faiblesse des données à notre disposition concernant l'exode rural¹¹ et surtout l'absence de données permettant une analyse diachronique de ce mouvement nous laisse dans l'expectative. Tout au plus peut-on adhérer à la thèse de Gubry (1996) selon laquelle *“L'augmentation de la migration de retour n'a bien évidemment pas arrêté l'exode rural, mais plutôt induit une diminution des flux migratoires nets de la campagne vers la ville, sans pour autant inverser le sens.”*

Les modalités de réinsertion des migrants

Une certaine évolution a pu être observée entre la situation des migrants au départ et à leur retour. Le nombre de personnes mariées a doublé, passant de 25,5 % à 48,1 %. L'évolution est plus nette encore pour l'exploitation d'une plantation (alors que 10 % des migrants en possédaient une au départ, ils sont 39,7 % au retour), et pour l'habitation (6 % avaient leur propre maison au départ contre 30,2 % au retour).

Certes, si la majorité des migrants ne possèdent pas à leur arrivée tous ces éléments qui sont garants d'une réinsertion réussie dans le village, une partie importante a quand même changé de situation, marquant par là le maintien des liens avec le village. Cette évolution est cependant à nuancer, car elle est en grande partie imputable aux fonctionnaires qui investissent dans leur lieu d'origine au cours de leur carrière, alors que les autres, partis depuis moins longtemps, n'ont pas toujours eu le temps ou la possibilité économique de le faire¹². De manière générale, plus un migrant passe de temps hors de chez lui, plus ses conditions de retour seront satisfai-

⁹ 35,3 % sont restés deux ans au plus

¹⁰ En sus d'une scolarité réalisée en ville

¹¹ Données partielles du recensement (07/1996).

¹² Sur 30 célibataires non fonctionnaires au départ, 23 avait encore le même statut à leur retour.

santes. Ainsi, parmi les migrants restés plus de dix ans à l'extérieur, 63,2 % possèdent une plantation et 57,9 % une habitation, alors même que leur situation de départ ne différait pas celle de l'ensemble.

Les études longitudinales nous permettent de mieux saisir la rapidité de la réinsertion au village. On constate que celle-ci commence en premier lieu par le mariage, qui intervient très rapidement après le retour et ensuite par l'acquisition d'une plantation. La construction d'une maison n'intervient que plus tard ; en attendant, le migrant loge chez ses parents ou bien réalise rapidement une habitation sommaire et provisoire. A. Franqueville (1987) dans une étude des relations ville-campagne et de l'intégration des zones rurales dans l'économie de marché, a montré que c'est la culture du cacao qui permet le retour au village des migrants dans de bonnes conditions au moment de la retraite. Cela se vérifie au sein de notre échantillon : les personnes restées longtemps en ville (plus de 10 ans) possèdent pour la majorité (63 %) une plantation avant leur retour, tandis que les retraités en possèdent tous une, avant même de construire leur habitation. De même l'analyse du discours des migrants, encore jeunes et envisageant de repartir, montre que l'exploitation d'une plantation n'entrave pas la migration, mais au contraire donne une assise pour un nouveau départ.

Les conditions du retour des migrants

En fait, la réinsertion des personnes est fonction des conditions de retour. Ainsi, si certains migrants, tels que les retraités, y pensent durant leur période d'activité ; d'autres, qui subissent plus qu'ils n'organisent leur retour, se retrouvent démunis à leur arrivée au village.

Ainsi, les deux tiers des retours peuvent être assimilés à des "migrations subies" :

- d'une part, celles qui sont motivées par des raisons d'ordre économique, rassemblées sous le vocable "compression de personnel" (licenciement, faillite de l'entreprise, compression des effectifs etc...) et qui concerne près de 40 % d'entre eux,

- d'autre part, celles qui sont motivées par des problèmes de succession d'exploitation familiale¹³.

Dans le premier cas, le migrant ne possède ni plantation (80 %) ni habitation (87,5 %). Cette situation est aggravée par le fait que bien souvent il a une charge familiale (60 % sont mariés) et n'a pas amassé de capital à investir au village, contrairement aux retraités et même aux héritiers qui avaient tous un emploi en quittant leur lieu de résidence. À ces contraintes socio-économiques vient s'ajouter un facteur d'ordre psychologique puisque les personnes victimes de la crise subissent un échec qu'il faudra gérer au village. Ils devront justifier leur dépendance vis-à-vis de leur famille alors même que celle-ci comptait sur leur situation

¹³ Succession "véritable" suite au décès du chef de famille ou, succession "partielle" correspondant à l'aide apportée par le fils à ses parents âgés.

en ville pour les aider. Le prestige dont jouit traditionnellement le migrant de retour de la ville, en partie dû aux largesses financières qu'il sera capable de prodiguer, est dans ce cas-là annihilé, comme l'explique l'un d'entre eux :

“Pour moi, ça a été difficile, car après la compression de personnel, il a fallu rentrer au village et là, tu es mal accepté. On est une famille nombreuse alors on te dit que tu viens en surcharge. Comme j'avais pas de plantation, la plantation de mon père était petite pour douze enfants. J'étais trop mis à l'écart, au bout de six mois je suis parti créer ma propre plantation dans la famille maternelle” (A.J.M., 33 ans, ouvrier pendant 6 ans).

De plus, s'ajoute souvent un sentiment de frustration, car le migrant rentre au village en position d'infériorité par rapport aux gens de sa classe d'âge qui y sont restés et qui ont pu créer ou développer une plantation :

“Entre Bertoua et ici, je regrette, car j'ai perdu mon temps dans les sociétés. Si j'étais rentré plus tôt pour fonder une plantation cacaoyère j'aurais une grande plantation maintenant. J'avais un esprit d'enfant qui voulait partir à la ville mais je regrette...”.

On doit noter que lorsque le migrant perd son travail, il n'essaie de retrouver une activité sur place que dans un cas sur trois. L'impossibilité pour lui de subvenir aux besoins de sa famille (logement et alimentation) l'oblige rapidement à se replier sur le village. Ce constat amène à se demander si la solidarité familiale n'est pas en train de changer de forme en raison de la crise économique. Eloundou Enyegue P. M. (1992) note une tendance à la restriction et à la sélection de l'aide familiale en période de crise comme l'exprime ce migrant revenu au village :

“Avant la crise, tu pouvais rester longtemps dans ta parentèle pour chercher du travail, mais avec la crise, la baisse des salaires, tes parents au bout de sept ou huit jours te demandent de chercher ailleurs pour subvenir à tes besoins. Alors si tu n'as pas un peu d'argent tu retournes au village.” (N.E)

D'ailleurs, l'analyse plus poussée de ces formes de successions familiales met en évidence, à l'instar des motivations de départ, la multiplicité des causes du retour. Ainsi, la décision de rentrer pour cause de succession se trouve parfois accélérée en raison des mauvaises conditions du marché de l'emploi.

“Il y avait des difficultés de travail à Libreville et des problèmes de succession au village car l'oncle était décédé et il n'y avait plus de successeur. Comme j'étais le fils aîné et en plus j'avais des problèmes de santé, alors je suis rentré au village d'origine de mon père” (EME, 39 ans).

“Je suis rentré pour aider à la construction de la maison du frère, mais mon père était âgé, alors je suis rentré... Oui, le marché du travail était difficile ; là-bas, il y avait moins de travail ; on avait du mal pour les commandes”.

Si la décision de migrer n'est pas une décision individuelle, le retour, quand il n'est pas dû à des causes externes, rentre dans le cadre de stratégies familiales auxquelles l'individu est obligé, bon gré mal gré, de se plier :

“Je suis venu en congé au village, mais ma grand-mère et ma mère m'ont bloqué ici. Elles ont dit que je devais rester au village car il n'y avait plus personne dans la famille alors comme je suis l'aîné, je dois rentrer” (C.M.E)

“J'ai eu un accident médical ; je suis donc revenu au village pour ma convalescence et là, mon père m'a réclamé, parce qu'il était vieux, pour le remplacer à la famille comme j'étais le fils aîné. La MGM m'a réclamée, ils sont venus, je voulais travailler et je pouvais le faire mais comme mon père agonisait il fallait le remplacer”.

Si dans certaines régions affectées par ces mouvements de population, la pression sur la terre crée des problèmes d'autosubsistance ou de saturation foncière (partage des terres), cela n'est pas le cas dans la zone d'étude où “le système agricole des Ntumu est en équilibre avec l'environnement forestier, étant donné que la pression sur les terres et la croissance démographique sont encore faibles. Le temps de jachère est en général respecté. Actuellement, et ce depuis quelques dizaines d'années, la superficie du terroir agricole est relativement stable et les rotations culturales se font quasiment en vase clôt au sein du terroir villageois” (Pagezy et al, à paraître 2000).

Regards et perspectives sur la migration

L'image de la ville

Se pencher sur la perception de la ville qu'en ont les migrants nous permet ainsi de comprendre l'image qu'ils véhiculent auprès des villageois. L'un des paramètres de la motivation du futur migrant pour quitter son pays est sans doute l'image positive qu'il se fait de son futur lieu de résidence.

La majorité des personnes enquêtées évoquent en effet de manière positive la ville. Ils y décèlent, par rapport au village, un certain nombre d'avantages que nous avons pour l'essentiel pu regrouper sous trois grandes rubriques :

- En premier lieu, les avantages liés aux infrastructures urbaines, à tous les services qu'offre la ville (services sanitaires, éducatifs, réseaux d'électrification, moyens de transports...),
- puis l'offre de produits de consommation variés
- et enfin les aspects financiers dus au salariat (salaire régulier).

Cependant, cette vision positive des centres urbains doit être modérée

par deux éléments : d'une part les individus interrogés avaient clairement conscience, pour l'avoir expérimenté à leurs dépens, que ces avantages étaient étroitement subordonnés à la perception d'un salaire donc d'un emploi ; sans ce dernier, la ville se transforme rapidement en cauchemar :

“Avec la crise économique il y a eu la baisse des salaires j'ai un tiers du salaire d'avant 1992 ; avec ça on ne peut plus supporter une grande famille en ville. Quand je suis parti de là-bas c'est comme si je fuyais le feu : je n'arrivais plus à nourrir mes enfants, à avoir mes activités alors la distraction ne m'importe plus. Je ne voyais plus que l'essentiel, sauver l'essentiel.” (MME)

“La vie en ville est très dure sans rien faire c'est déroutant, j'essayais de faire des bricoles pour avoir le pain par jour quoi ! Mais en ville tout demande de l'argent par rapport au village quand vous n'avez plus rien, vous pouvez pas rester...” (OEA)

D'autre part, nombre de personnes insistent sur les aspects négatifs de la cité bien qu'il s'agisse d'individus qui ont également mentionné les atouts de celle-ci. Les dépenses auxquelles doit faire face le citadin pour l'alimentation et le logement notamment, constituent l'essentiel des inconvénients des centres urbains.

Dans leur ensemble, les migrants portent donc un regard relativement réaliste sur la ville et ceci quelles que soient les causes de retour.

Les raisons de rester ou de repartir

Plus de la moitié des migrants interrogés ne désirent plus repartir et seuls 17 % des migrants marquent une réelle volonté de retourner en ville.

Cette faible propension à l'émigration est fortement corrélée à l'âge de l'individu puisque la quasi-totalité (93 %) des jeunes hommes de moins de 35 ans souhaitent repartir. Parmi les autres facteurs favorisant, ou à l'inverse restreignant, les possibilités ou la volonté de départ, on citera le fait d'être propriétaire de sa maison ou d'avoir des responsabilités dans la vie collective.

Les arguments généralement avancés pour justifier le maintien au village font référence à l'impossibilité pour le planteur de s'éloigner de son exploitation, et surtout aux difficultés qu'il aurait à subvenir aux besoins d'une famille nombreuse. Ainsi, ces migrants légitiment leur position par la nécessité de subordonner toute migration à l'obtention préalable d'un travail stable et bien rémunéré, en raison de leur situation familiale et de l'assurance que représente dans leur position actuelle la possession d'une plantation :

“Je ne fais plus de démarche pour retourner en ville car je suis responsable : j'ai une femme et des enfants ce qui compte maintenant c'est la stabilité, éduquer les enfants car en ville c'est l'instabilité. Ici, ça me permet d'éduquer mes enfants pour qu'ils fassent mieux que moi.” (AJM)

“Je ne cherche pas car j’ai une charge très lourde ; j’ai huit enfants. Pour aller travailler encore je vais gagner combien ? et héberger mes enfants ? Je ne retourne pas chercher du travail mais s’il me trouve, d’accord, mais s’il faut partir chercher ailleurs, non.” (EA)

“Il y a aucun intérêt d’aller repartir ailleurs, aller travailler où se trouve la ville c’est bien, mais elle est chère maintenant, je peux pas laisser la plantation même si j’ai une proposition de travail car j’ai beaucoup de famille à charge.” (MD)

À l’inverse, les propos recueillis auprès des personnes susceptibles de migrer ne font pas mention de tels freins :

“Si j’ai de l’argent, je crée ma propre plantation et ça ne m’empêchera pas de chercher du travail en ville, je pars tout de suite et avec l’argent je paye les cousins du village pour s’en occuper comme tout le monde ici j’aurai toujours mes plantations pour la retraite ou si ça va mal en ville.”

“Si j’obtiens un travail en ville il faut que j’augmente la plantation et les cultures, la femme et les enfants resteront à la plantation et la femme fera les navettes vers Ebolowa ou Kribi ; j’augmente la plantation car il faut leur assurer un minimum pour vivre.”

En filigrane de ces quelques propos, qui ne sont pas restrictifs à ces seuls interlocuteurs, transparaît le rôle primordial de la plantation : marqueur foncier et social, patrimoine transmissible (Pélissier P., 1995) : *“même si je pars en ville je garderai la plantation, c’est un acquis pour la retraite une plantation. C’est un héritage ; si je meurs je le lègue à mes enfants comme mon père a fait.”*

Tout migrant considère comme nécessaire la création d’une plantation quels que soient ses desseins ultérieurs. Elle sert de garantie pour une position sociale au village, d’assurance en cas d’échec dans la migration, d’héritage. Mais elle est utilisée de manière contradictoire dans le discours : tantôt justificatif de l’immobilité, tantôt le contraire.

Parmi les facteurs influant sur la décision de migrer il ne faut pas omettre le rôle des femmes et en particulier celui des épouses. Celles-ci, dans les limites de leur pouvoir de négociation, peuvent être des agents de la migration. Le prestige social que procure pour le couple un emploi en ville est, semble-t-il, recherché par l’épouse, qui vit mal ce retour au village assimilé à une déchéance, d’autant plus prégnante que la femme à la campagne supporte une charge de travail bien supérieure à celle de la ville.

“Même quand il y a eu la compression du personnel, ma femme voulait que je reste travailler en ville, même si c’était un travail temporaire.”

“Ma femme voulait que je travaille, c’est même elle qui m’a poussé à chercher du travail ; c’est pour ça que j’ai fait la demande pour travailler dans les sociétés d’Ebolowa.”

“Ma femme exige toujours qu’on rentre en ville mais je lui dis que je suis

le chef de famille et que j'ai une multitude d'enfants ; et alors si on va en ville, qu'on quitte ici et que je meurs là-bas, qui sera responsable de la famille donc il vaut mieux rester ici."

Conclusion

Cette analyse de la "migration de retour" dans une zone de forêt équatoriale à densité très faible, *la boucle du Ntem*, permet d'éclairer un des aspects des rapports ville-campagne en démentant clairement les préjugés selon lesquels les zones de forêt seraient des lieux de vies autarciques sans liens avec l'extérieur et en particulier les centres urbains. Ces zones participent aussi, et de manière non négligeable, aux migrations internes du Cameroun. La "migration de retour" est un phénomène relativement ancien dans cette région ; et même si elle affecte diversement les villages, tous participent de ce flux de population. Son développement récent est concomitant d'une transformation qualitative observée en d'autres lieux, et qui résulte principalement de la crise économique plus sensible dans les centres urbains.

Quelques grandes caractéristiques ressortent, malgré l'hétérogénéité de notre corpus. Les migrants jouissent d'un niveau d'étude plutôt élevé. Ils quittent jeunes le village et n'émigrent plus après trente-cinq ans. Leur statut social au moment du départ est très fragile puisque la plupart ne sont pas mariés, ne possèdent pas de plantation, ni d'habitation propre. Aucune destination ne semble privilégiée (même si le Gabon et la Guinée Équatoriale, pays tout proches et abritant la même ethnie, représentent des zones attractives) ; cependant, les trois quarts des migrants se dirigent vers la ville. Le temps passé à l'extérieur du village est relativement long, mais dépend toutefois des causes de retour.

Si le retour est majoritairement subi (crise économique, succession), ceci n'empêche nullement une réinsertion assez rapide des migrants (mariage, création d'une plantation, voire d'une case), d'autant qu'ils n'ont jamais cessé d'entretenir des relations avec le village au cours de leur séjour en ville.

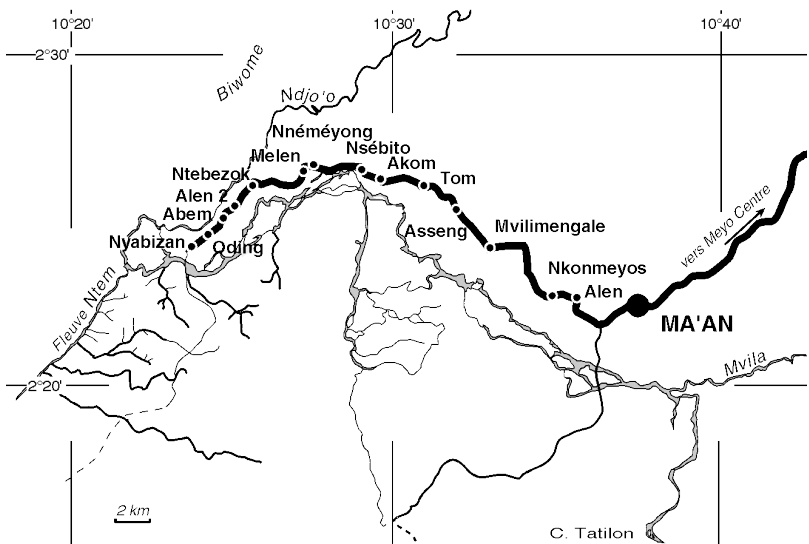
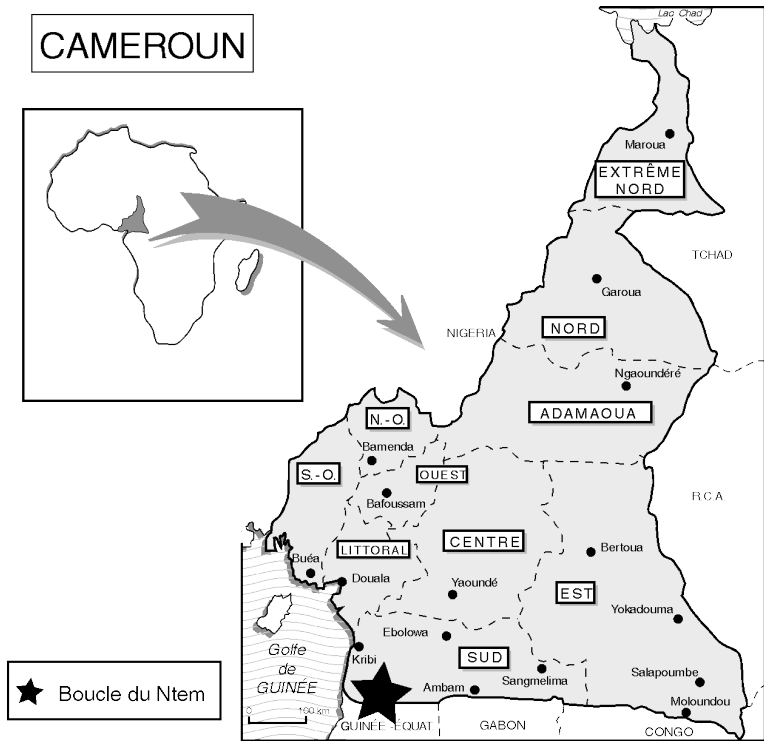
Leur attitude vis-à-vis d'un nouveau départ est attentiste (sauf pour les plus jeunes, qui sont aussi les moins insérés au village), car il leur semble nécessaire d'avoir un emploi pour subvenir aux besoins de la famille.

Malgré tout, la majorité des "migrants de retour" reste attirée par la ville car, comme nous le dira l'un d'entre eux "*...quand vous êtes en ville, vous êtes plus dynamique, alors qu'au village c'est pas pareil, c'est la routine, alors j'aimerais rentrer un jour en ville*".

BIBLIOGRAPHIE

- BLEY D., MUDUBU L.K., PAGEZY H., VERNAZZA-LICHT N., BOUDIGOU R., 1999, Structure et dynamique d'une population forestière du Sud-Cameroun, *Les cahiers de l'Iford* n°24, Yaoundé, 103 p.
- BOUDIGOU R., BLEY D., PAGEZY H., VERNAZZA-LICHT N., 1997, Le retour des migrants en ville dans une zone forestière enclavée du Sud-Cameroun comme exemple des interactions ville/forêt, in "*Ville du Sud et environnement*", SEH/Édition de Bergier édts, 225-241.
- ELOUNDOU ENYEGUE P.M., 1992, Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ?, *Les dossiers du CEPED*, 22, 40p
- FRANQUEVILLE A., 1987, *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun*, Paris, ORSTOM, 646p
- GUBRY P. (dir.), 1996, *Le retour au village : une solution à la crise économique au Cameroun ?*, Paris, L'harmattan, 205p
- GUIMAPI C., 1991, *Migration de retour et changement social au Cameroun de l'Ouest*, mémoire de DEA de sociologie, Université de Yaoundé, 115p
- LOCOH T., 1991, Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique, in Quesnel A. et Vimard P. eds "*Migration, changements sociaux et développement*", Paris, ORSTOM, 398p
- NGWE E., 1991, Marginalisation socio-économique : facteur endogène de l'émigration rurale ? in Quesnel A. et Vimard P. eds, *Migration, changements sociaux et développement*, Paris, ORSTOM, 89-102.
- PAGEZY H., CARRIERE S. et COGELS S., (à paraître, 2000), Rapport régional : Vallée du Ntem, Sud Cameroun, in : *Rapport final du programme Avenir des Peuples des Forêts tropicales*, vol. 3, CEE, Bruxelles.
- PELISSIER P., 1995, Campagnes africaines en devenir, *Argument*, Paris
- TCHEGHO J-M., 1989, *Les migrations scolaires au Cameroun*, Thèse d'état en sciences humaines, Paris
- TIMNOU J-P., 1993, Migration, urbanisation et développement au Cameroun, *Les cahiers de l'IFORD*, 4, 113p

Carte 1 : La région de "la boucle du Ntem" au Sud-Cameroun



Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

L'homme et le Lac, 1995

Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996

Villes du Sud et environnement, 1997

L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998

Cet ouvrage trouve son origine dans les X^e journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2^e trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

Éditeurs scientifiques

Serge Bahuchet, Daniel Bley,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1999